

# Tatouage sécuritaire en prison... C'est possible?



Photo : archives *La Presse* Juin 2009



www.gites-finistere.com

L'été arrive et les **tatouages** se dévoilent.

Art corporel ou porte d'entrée d'**infections transmissibles par le sang**?

Dans la communauté comme en établissement de détention, des pratiques **sécuritaires** sont de mise.

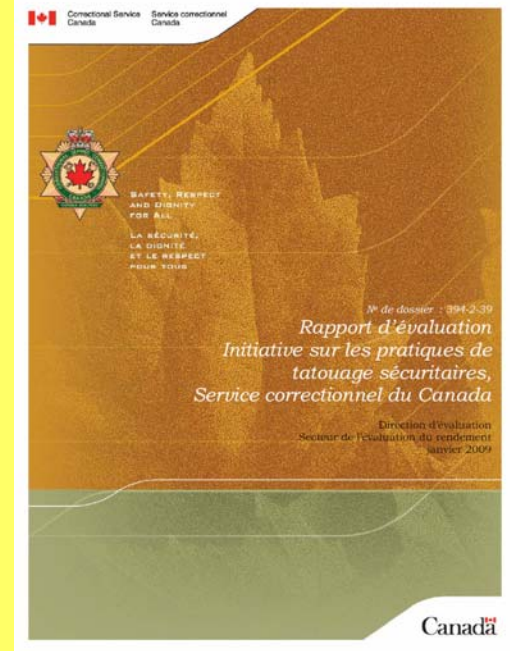


© thom harrison  
05

<http://www.myspace.com/320302720>

Les capsules sur les ITSS de janvier et de février 2009 ont souligné l'importance de **réduire les méfaits** liés au tatouage illicite en milieu carcéral québécois et ont permis de tester vos connaissances à ce sujet.

On pouvait alors se demander si le tatouage sécuritaire en prison c'était possible. Et bien oui! Des **projet-pilotes de tatouage sécuritaire** se sont déroulés dans des établissements de détention fédéraux en 2005-2006 et on en connaît maintenant les résultats.



Le rapport du Service correctionnel du Canada a été produit en 2009 par l'équipe de Mark Nafeekh. Intitulé *Rapport d'évaluation. Initiative sur les pratiques de tatouage sécuritaires, Service correctionnel du Canada*, il peut être consulté en ligne en anglais et français à :

<http://www.csc-scc.gc.ca/text/pa/ev-tattooing-394-2-39/index-fra.shtml>

Le PDF peut aussi être téléchargé à :

[http://www.csc-scc.gc.ca/text/pa/ev-tattooing-394-2-39/ev-tattooing-394-2-39\\_f.pdf](http://www.csc-scc.gc.ca/text/pa/ev-tattooing-394-2-39/ev-tattooing-394-2-39_f.pdf)

Les résultats de ces projet-pilotes méritent d'être regardés de près.

## Pratiques illicites de tatouage en prison fédérale

### Faits saillants tirés d'études du SCC :

- **45 %** des répondants disent avoir été **tatoués en prison**.
- De ceux-ci, **30 %** estiment que l'équipement employé n'était **pas propre**.
- Les taux de prévalence du **VIH et du VHC** auprès des détenus canadiens sont respectivement **9.5 et 41 fois plus élevés** que ceux de la population générale.<sup>[1]</sup>
- Les taux d'infections transmissibles par le sang des détenus canadiens sont en croissance. Par exemple, de 2002 à 2005 il y a eu une **augmentation de 12,9 % des personnes atteintes du VIH**.
- Entre 1997-1998 et 2005-2006 il y a eu **44 blessures subies par des membres du personnel du SCC** dues à une aiguille servant au tatouage illicite.

<sup>[1]</sup> Rappel des données québécoises : les taux de prévalence du VIH et du VHC sont respectivement de 12 et 44 fois supérieurs pour les personnes incarcérées québécoises (Alary *et al.*, 2005).



# Description des projet-pilotes de tatouage sécuritaire

## Le volet opérationnel

- Aménagement de locaux de tatouage.
- Services de tatouage sécuritaires offerts par des détenus formés.
- Supervision des services afin d'assurer la qualité, la sécurité et la protection.



[www.accmontreal.org](http://www.accmontreal.org)

## Le volet éducatif

- Distribution d'une brochure d'information et de sensibilisation sur les pratiques de tatouage sécuritaires **lors de l'admission** à un établissement du SCC.
- **Intégration** de l'information au **Programme de sensibilisation à la réception** et au **Programme de *counselling* et d'éducation par les pairs (CEP)**.
- Libre **accès aux lignes directrices** du programme de tatouage sécuritaire pour tous les détenus.
- Possibilité pour tous les détenus de suivre la **formation** pour les détenus tatoueurs, même s'ils n'occuperont pas cette fonction.

Juin 2009

5

## Quelques effets + des projets-pilotes

- ↑ **des niveaux de connaissances et de sensibilisation** des détenus et des membres du personnel par rapport à la **prévention et le contrôle des infections transmissibles par le sang**.
- ↓ **des risques d'être exposé à des infections transmissibles par le sang** par le biais de pratiques de tatouage sécuritaires dans un environnement contrôlé. Cette réduction concerne les **détenus** autant que les **membres du personnel** et de la **communauté**.
- **Élimination sécuritaire** des **aiguilles usagées**.
- **Gestion sécuritaire** du matériel servant au tatouage.
- **+ de possibilités d'emploi pour les détenus** ayant suivi la formation de détenu-tatoueur.
- Permet au SCC de **se conformer** aux buts et objectifs de **l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada**.



[www.msss.gouv.qc.ca/itss](http://www.msss.gouv.qc.ca/itss)

Juin 2009

6

## Réduction des méfaits et des risques

Les résultats indiquent que lors des projet-pilotes, il y a eu une  
↓ **des pratiques de tatouage illicites** dans les établissements de sécurité moyenne.

Cette baisse correspond aussi a une ↓ **du nombre de saisies de matériel de tatouage illicite.**

Matériel de tatouage illicite saisie dans une prison aux Etats-Unis.



[www.lapravda.com](http://www.lapravda.com)

## Qu'en pensent les **détenus**?

- Les **détenus** indiquent qu'ils **préfèrent se faire tatouer dans le local de tatouage sécuritaire** dans une proportion de **87 %**.
- Des **détenus vivant avec le VIH, 93,8 %** indiquent qu'ils **préfèrent se faire tatouer au local de tatouage sécuritaire**.
- En plus d'éviter des infections, ce service leur coûte de **trois à cinq fois moins cher** qu'un tatouage illicite.



## Qu'en pensent les **membres du personnel**?

- **85,6 %** croient que le projet-pilote a **diminué le risque de contracter le VIH et le VHC/VHB**.
- **64,8 %** estiment que **l'établissement est plus sécuritaire pour eux et leurs collègues**.
- **72,4 %** estiment que **l'établissement est plus sécuritaire pour les détenus**.



[www.csc-scc.gc.ca](http://www.csc-scc.gc.ca)

## Conclusions

Il a été démontré que d'offrir des services de tatouage sécuritaire en prison est **possible** et que cela peut engendrer de **nombreux bénéfices** pour les personnes **détenues, le personnel et la communauté.**

Les conclusions de cette expérience pourraient être inspirantes pour des **établissements de détention québécois** en respectant leur contexte et leurs caractéristiques.



Juin 2009

[baiemissisquoi.esm.qc.ca](http://baiemissisquoi.esm.qc.ca)

9